

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15/DA0N0/CPTA/CIPM/2023 DU 20/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DEREHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE AXE : INTER RN1- BABANGUEL SUR UN LINEAIRE DE 10 KM Y COMPRIS CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA COMMUNE DE PITOA DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE.

1. Objet

Le Maire de la Commune de PITOA Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

Objet de l'appel d'offres

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation de la piste agricole axe : inter RN1- Babanguel sur un linéaire de 10 km y compris construction des ouvrages d'art.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes ;

INSTALLATIONS

Installation de chantier

Amenée et Repli du matériel

NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS

Abattage d'arbres

Déblai ordinaire mise en dépôt

Déblai mis en remblai

Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt

Mise en forme de la plate forme

Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse

Création d'exutoires au Bulldozer ou à la Pelle

Couche de roulement en graveleux latéritique

ASSAINISSEMENT- DRAINAGE

Fossés maçonnés

Enrochements

OUVRAGES D'ART

Dalot en béton armé 1,5×1,0 m .

Dalot double en béton armé 2×2,5×1,5

Tête de dalot en béton armé 1,5×1,0 m

Tête de dalot double en béton armé 2×2,5×1,5

Fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière

Remblai contigu aux ouvrages

Perrés maçonnés

Maçonnerie de moellons

Béton de propreté dosé à 150 kg/m³

Béton armé dosé à 350 kg/m³

Etudes géotechniques et d'exécution

Panneaux de signalisation de type A

3.Cout Prévisionnel

Pour un montant prévisionnel de **cinquante millions (50 000 000) francs CFA.**

4.Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont repartis en **un lot unique.**

5.Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte **aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.**

6.Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le **BIP MINADER EXERCICE 2023.**

7.Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la **Commune de PITOA.**

8.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent Avis à la Comrnune de PITOA sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA à la Recette Municipale de Pitoa.**

9.Remises des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière,

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermiés, à la commission interne de passation des marchés de Pitoa, sis à la Commune de Pitoa **au plus tard le 17/07/2023 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la

mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NM5/DA0N0/C-PTA/CIPM/2023 DU 20/06/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE AXE ; INTER RN1-BABANGUEL SUR UN LINEAIRE DE 10 KM Y COMPRIS CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA COMMUNE DE PITOA DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

10.Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

11.Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **un million (1 000 000) Francs CFA** et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12.Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de PITO A.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **17/07/2023 à partir de 11 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marches de Pitoa, dans la salle de réunion de la Commune de PITO A. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14.Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)

Offre financière

- Offre incomplète (Absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires BPU, devis quantitatif et estimatif DQE, sous détail des prix SDP)
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, DQE, SDP

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **07 critères** ;
- Méthodologie et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Visite des Lieux sur **02 critères** ;
- Situation financière sur **03 critères** ;
- Références de l'entreprise sur **05 critères** ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché sur **02 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 35 OUI sur les 49 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15.Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée **la moins disante** après correction éventuelle.

16.Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17.Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de PiTOA.

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

GAROUA Le 20-06-2023
Le MAIRE
OUSMANOU AMAN SA'ALY